Nations Unies S/2005/634



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 octobre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 10 octobre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication datée du 6 octobre 2005 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe). Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce texte à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi **Annan**

05-54780 (F) 141005 171005

Annexe

Lettre datée du 6 octobre 2005, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité portant sur la période du 5 juin au 31 août 2005. Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre au Conseil de sécurité le texte du rapport (voir pièce jointe).

(*Signé*) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité présenté à l'Organisation des Nations Unies

I. Introduction

1. Dans sa résolution 1510 (2003), le Conseil de sécurité a prié le Commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de lui présenter des rapports sur l'exécution du mandat de la Force. Le présent rapport est le huitième soumis par l'OTAN et porte sur la période du 6 juin au 31 août 2005.

2. Au 30 août 2005, l'effectif total de la Force était de 11 551 soldats de 26 pays membres de l'OTAN et de 309 soldats de 11 pays non membres. L'augmentation de l'effectif s'inscrit dans le cadre de l'assistance accrue fournie par la FIAS en réponse à la demande du Gouvernement afghan d'assurer la sécurité des élections du 18 septembre à l'Assemblée nationale et aux Conseils provinciaux.

II. Sécurité

Sécurité dans la zone d'opérations de la FIAS

3. L'évaluation globale de la menace en Afghanistan reste inchangée. Comme on s'y attendait, l'arrivée de l'été s'est traduite par une augmentation des activités des forces militantes d'opposition. On prévoit une recrudescence des incidents violents isolés avec l'approche des élections à l'Assemblée nationale et aux Conseils provinciaux. Par ailleurs, des luttes de pouvoir locales et régionales liées aux élections et à la contestation possible de sièges dans le nouveau Parlement sont une possibilité. La violence liée à la criminalité et au trafic de drogues continue de poser des menaces quotidiennes à la sécurité globale.

4. La zone d'opérations de Kaboul de la FIAS est restée relativement calme au cours de la période couverte par le rapport. Kaboul reste le centre de gravité, tant du Gouvernement afghan que de la communauté internationale. En tant que telle, la ville constitue un environnement riche en cibles potentielles et plusieurs attaques se sont produites contre des installations militaires et des ambassades occidentales.

5. La zone nord des opérations de la FIAS est restée calme, mais instable. Les principales préoccupations en matière de sécurité sont liées à l'activité criminelle et aux combats entre factions. Une scission au sein de l'organisation Jumbesh a augmenté les tensions entre factions. Il reste à voir si elle annonce le déclin de l'influence des éminences régionales ou simplement un changement de dirigeants. Dans certaines parties de la région, le Gouvernement afghan dispose de peu de moyens pour assurer l'ordre public et les rapports faisant état de corruption parmi les fonctionnaires sont nombreux. Aucun changement important n'est intervenu dans la situation sécuritaire d'ensemble, mais on prévoit une augmentation lente mais continue des incidents liés à la criminalité.

6. La zone occidentale d'opérations de la FIAS est calme et reste relativement exempte de terrorisme et de criminalité. On y trouve une faible présence et influence des forces militantes d'opposition, même si ces dernières utilisent les itinéraires de

transport et font appel à des réfugiés de la province de Farah. La FIAS estime qu'à l'avenir, la présence des forces militantes d'opposition dans la région occidentale pourrait continuer à diminuer. Inversement, les personnalités tribales influentes, les chefs de gangs criminels et les barons de la drogue sont toujours restés tapis juste au-dessous de la surface de l'environnement sécuritaire régional, qui est relativement paisible. Bien que la menace des milices illégales reste faible dans la région occidentale par rapport à la plus grande partie de l'Afghanistan, ces forces continuent de constituer le deuxième risque important pour la sécurité régionale après les menaces liées à la drogue et à la criminalité.

Sécurité à l'extérieur de la zone d'opérations de la FIAS

7. Dans le sud du pays, où la situation reste tendue, la présence et l'activité des forces militantes d'opposition, et en particulier les Taliban, sont une cause importante de préoccupation sur les plans de la sécurité et de la stabilité. Les Pashtouns sont dominants dans le sud et beaucoup tolèrent la présence de ces forces militantes d'opposition mais, dans le même temps, les rivalités entre tribus font sérieusement obstacle à leur cohésion et efficacité globales. Les dispositifs explosifs improvisés et roquettes constituent les armes de prédilection utilisées dans cette zone, mais un nombre croissant d'attaques directes se sont produites contre les forces de sécurité afghanes et les forces de la Coalition menée par les États-Unis.

8. Dans la région orientale du pays, également instable, la présence et l'activité des forces militaires d'opposition sont élevées. La proximité de la frontière pakistanaise leur permet de disposer d'hommes, de matériel et de refuges. Les opérations antiterroristes de la Coalition et celles menées par le Pakistan ont certes fait obstacle à cette mobilité transfrontière, mais les forces militantes d'opposition trouvent toujours refuge dans la zone frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan. L'extrémisme fondamentaliste et ses manifestations existent parfois encore dans les zones situées à l'est. Au cours de la période électorale, on s'attend à de nouvelles activités de déstabilisation dans la région. La propagande, les attaques à la roquette, les dispositifs explosifs improvisés et les attaques-suicides occasionnelles pourront encore constituer les principales armes utilisées par ces forces.

Opérations de la FIAS

9. La FIAS a assumé le 1er juin 2005 la responsabilité de l'assistance à la sécurité dans la région ouest : provinces de Badghis, Farah, Ghon et Herat. L'Italie est devenue chef de file de l'équipe de reconstruction provisoire de la province de Herat. Les États-Unis le restent dans la province de Farah et ont transféré leurs responsabilités de commandement à l'OTAN. L'Espagne a établi une équipe de reconstruction provisoire de province à Qala-e-Now (province de Badghis). La Lituanie en a établi une à Chagcharan (province de Ghon). Pour soutenir ces équipes, l'Espagne et l'Italie ont établi une base de soutien avancée à l'aéroport de la ville de Herat. La coordination régionale d'ensemble est assurée par l'Italie.

10. L'OTAN a fourni des forces supplémentaires pour assurer la sécurité des élections à l'Assemblée nationale et aux Conseils provinciaux prévues pour le 18 septembre (voir par. 15).

Réforme du secteur de la sécurité

11. Le Japon a coordonné le financement du processus de désarmement et de démobilisation (DDR) et l'engagement de la communauté internationale dans ce processus, qui a officiellement pris fin le 7 juillet. Le processus de réinsertion est planifié et en partie financé jusqu'au 30 juin 2006. Au 10 août 2005, 63 800 membres des forces des milices afghanes avaient déposé les armes, 60 131 avaient été démobilisés et 58 560 avaient entrepris ou achevé leur réinsertion. Le cantonnement des armes lourdes a porté à ce stade sur un total de 10 888 armes. Ce processus doit se poursuivre au Panchir, la proportion des armes lourdes mises hors d'état ou cantonnées s'établissant à ce stade à 99 %. L'accent est mis désormais sur l'application à l'échelle du pays d'un programme de désarmement des groupes armés illégaux.

12. Dans le domaine de la réforme judiciaire, l'Italie a établi un dialogue avec les trois principales institutions judiciaires (Ministère de la justice, Garde des sceaux et Cour suprême) pour expliquer la nécessité des différents aspects de la réforme. La formation d'officiers judiciaires dans les provinces s'est poursuivie avec succès; elle a actuellement lieu à Herat. Quatre cent cinquante auxiliaires de justice ont été formés dans le cadre du programme intérimaire de formation pour l'appareil judiciaire afghan. Vingt-cinq de ces stagiaires ont ensuite formé 150 auxiliaires de justice au cours de la phase 1 de l'initiative relative à la justice dans les provinces. Le Royaume-Uni a établi un groupe de travail de la justice pénale qui a formé des auxiliaires de justice pour connaître des affaires de lutte contre les stupéfiants à Kaboul; 65 affaires ont été traitées, qui se sont traduites par 15 condamnations allant de trois à neuf ans de prison. Le Président Karzaï a également signé un décret permettant des procès devant les tribunaux hors de Kaboul.

13. Le Gouvernement afghan lance par ailleurs un plan stratégique décennal intitulé « Justice pour tous », mais l'Italie a présenté aux autorités afghanes un plan triennal distinct. Des entretiens ont actuellement lieu entre les deux parties pour fusionner les deux plans. La rédaction de la législation se poursuit. Au niveau des équipes de reconstruction provisoire, la FIAS continue d'assurer la collecte de données juridiques provinciales et apporte un soutien à la promulgation de renseignements d'ordre judiciaire.

14. Dans le domaine de la construction, un bâtiment polyvalent (qui abritera des salles de tribunal, une cour d'appel, les bureaux du Garde des sceaux, etc.) a été construit à Herat. La réorganisation de la Cour de sécurité a débuté à Kaboul. Un terrain situé à Kaboul a été donné pour y construire un centre correctionnel ouvert pour les enfants. L'UNICEF participera à la construction du bâtiment sous la supervision et avec un financement de l'Italie.

III. Appui au Gouvernement afghan et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

15. La FIAS mettra l'accent surtout sur l'appui au processus des élections à l'Assemblée nationale et aux Conseils provinciaux. Pour tester les capacités de réaction et de coordination, elle tiendra au début de septembre des exercices conjoints avec la Commission mixte de gestion des élections, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Commandement combiné des forces conjointes. La FIAS effectuera également des exercices avec la Force de

soutien des élections pour vérifier les procédures et améliorer la sécurité grâce à des opérations visant à accroître visibilité et présence. Cette stratégie vise à rassurer les électeurs et à dissuader les interférences. En outre, la FIAS mènera des activités de sécurité dans certaines zones pour soutenir l'Armée nationale et la Police nationale afghanes comme elle l'a fait pendant l'élection présidentielle. Enfin, elle maintiendra un effectif accru jusqu'à la fin du processus de dépouillement électoral prévu en octobre.

16. Le Ministère de l'intérieur afghan, le Ministère de la lutte contre les stupéfiants et l'Ambassade du Royaume-Uni ont annoncé des progrès importants dans les opérations de lutte contre les stupéfiants avec un certain nombre d'opérations d'interception réussies contre les trafiquants. La coordination entre les différents protagonistes s'est améliorée à cet égard. Ainsi qu'il a été signalé dans le rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, on a enregistré en 2005 un recul important des surfaces cultivées en pavot (de 131 000 hectares en 2004 à 104 000 hectares cette année, soit une diminution de 21 %). Quelque 5 100 hectares cultivés, soit 5 % du total, ont été détruits.

17. Au cours de la période couverte par le rapport, un certain nombre d'opérations d'interception ont été menées avec succès par la Force afghane spéciale de lutte contre les stupéfiants et l'Unité nationale d'interception (qui fait partie de la Police afghane de lutte contre les stupéfiants). Pour la première fois, la Force afghane spéciale de lutte contre les stupéfiants s'est déployée simultanément dans deux provinces. Le Ministère de la lutte contre les stupéfiants s'est installé dans son nouveau bâtiment, ce qui permet une augmentation très nécessaire de son personnel et de ses capacités. Il a également lancé sa campagne d'information précédant la saison des semis avec l'appui des États-Unis et du Royaume-Uni.

Aéroport international de Kaboul

18. Une évaluation stratégique initiale des opérations aériennes de la FIAS jusqu'en 2015 a été faite. Elle identifie les aérodromes, moyens aériens et infrastructures aériennes nécessaires pour lui permettre de poursuivre sa mission à moyen et à long terme. Toutefois, l'OTAN a la ferme intention de transmettre à long terme aux autorités afghanes la responsabilité complète de l'aéroport international de Kaboul. À cette fin, un mécanisme d'échange a été établi pour trouver des synergies et coordonner les efforts en vue du rétablissement de la gestion de l'espace aérien afghan.

19. L'OTAN continue de soutenir les opérations de l'aéroport international de Kaboul : des pompiers afghans sont en fin de formation et actuellement en poste. La sélection initiale de contrôleurs aériens civils afghans stagiaires est terminée et leur formation est sur le point de commencer. Le Danemark a mis en place une solution temporaire en fournissant un radar pour améliorer la visibilité de l'espace aérien pour les contrôleurs de l'aéroport international de Kaboul, mais ce radar devra être remplacé par un radar civil permanent homologué pour le contrôle du trafic aérien.

IV. Conclusion

20. Dans le cadre du mandat qu'elle tient de l'ONU, la FIAS continue d'aider le Gouvernement afghan à créer un environnement sûr.

21. Faisant fond sur l'expérience positive acquise lors du soutien de l'élection présidentielle, la FIAS se prépare à soutenir les élections à l'Assemblée nationale et aux Conseils provinciaux conformément aux objectifs fondamentaux de l'Accord de Bonn.